

Le sport, idéal démocratique ?

Entretien avec Isabelle Queval

Florent GUENARD

Tout à la fois hyperspectacle et culte de l'effort, représentation de l'idéal démocratique d'une inégalité par le mérite et mise en scène de la force, jeu et immense marché, le sport contemporain, comme le souligne la philosophe Isabelle Queval, est complexe, équivoque, démesuré. À l'image de nos sociétés contemporaines et de leurs aspirations.

***La Vie des Idées* – Spectacle planétaire par excellence, plus encore peut-être que les Jeux Olympiques, la Coupe du Monde de Football capte l'attention des médias, constitue pour les grandes firmes l'occasion d'investissements et de profits conséquents et, ici ou là, détourne les opinions publiques des enjeux politiques ou économiques auxquels elles sont aujourd'hui confrontées. En un mot, la Coupe du Monde de Foot, est-ce encore du sport ?**

Isabelle Queval – La formulation même de votre question pointe la nécessité de définir avant tout ce qu'on entend par « sport ». Car la Coupe du Monde de football n'incarne pas bien évidemment l'exhaustivité des significations de ce terme. Vous donnez ici en exemple un sport pratiqué à très haut niveau, qui est en outre le plus populaire, le plus universel, mais aussi l'un des plus professionnalisés. C'est pour cela que la Coupe du monde de football est l'un des emblèmes du sport-spectacle, avec ce que cela suppose d'enjeux économiques, politiques ou géopolitiques, le

tout poussé jusqu'à ses limites les plus outrancières. Donc, oui, la Coupe du monde de football est bien du sport, à condition de dégager plusieurs niveaux de réflexion.

D'abord il est impératif de toujours bien distinguer entre le sport de haut niveau et le sport de masse, ou entre la compétition professionnelle, la compétition amateur et la compétition de loisirs, ou encore de trancher parmi les finalités qui peuvent être celles du sport d'élite, du sport-santé, de l'éducation physique scolaire, le tout étant souvent et indûment regroupé sous l'appellation « sport ». Or tout n'est pas sport – le jardinage ou la montée d'escaliers qui peuvent représenter des « exercices physiques » recommandés par la médecine n'en sont pas –, les sports eux-mêmes ont des finalités qui peuvent varier à l'intérieur d'une même discipline, par exemple selon l'intensité de l'entraînement. Enfin le sport de haut niveau s'est constitué à partir des années 1960-1970 une sphère propre, avec ses codes, son économie, ses modalités de reconnaissance et ses fameuses « dérives » – argent, dopage –, souvent vilipendées.

De là un second niveau de réflexion. Le sport de haut niveau est par essence recherche du dépassement de soi, ce qui change la nature de l'activité. Tout est optimisé, – matériel, matériaux, science des entraînements et science médicale, diététique, psychologie et dopage – pour accroître sans limitation la performance. Dans le même temps, la médiatisation du sport devenu sport-spectacle dans les années 1970, les flux financiers que cela a engendrés, les enjeux politiques qui se sont amplifiés, ont contribué à faire du sport de haut niveau un laboratoire expérimental à différents titres (médical, économique et social). C'est là sans doute son intérêt premier : le sport nous parle de la société, de l'amélioration du corps humain, de la technicisation de l'homme, etc. Le sport en général, le football en particulier. Car un sport planétaire, un sport qui se pratique dans toutes les couches de population, sur les terrains, dans la rue, un sport dont les champions sont des stars surpayées érigées en icônes et qui suscite de tels processus d'identification de la part du public ne peut être isolé de la société et de ses problèmes (la violence, le racisme, les contrecoups de la crise économique etc.). Par là s'effondre sans doute l'idée, plus exactement le mythe d'une contre-société vertueuse que le sport incarnerait, d'un idéal de la démocratie mis à mal par les excès du football et de ses coulisses. Dans le sport comme ailleurs dans la société – mais il faudrait pour les différencier analyser très spécifiquement le statut de la règle – existent la triche, la corruption, la violence, le dopage, etc.

Le sport, comme vous le suggérez, est instrumentalisé. Ce n'est pas nouveau : il l'est depuis ses origines pédagogiques en Angleterre. La liste est longue : Coubertin cherchant à redresser une « jeunesse veule et confinée », récupérations communistes, fascistes, capitalistes et autres. Ce qui tend à dire que le sport ne crée pas son sens politique. Il n'incarne pas un type de pensée ou de comportement politique en particulier. Il est une « machine à faire penser » dans laquelle s'engouffrent, grâce à sa grande plasticité les idéologies politiques. Le sens du sport est hors du sport.

Quand vous me demandez si la Coupe du monde de football est « encore » du sport, vous supposez qu'on puisse distinguer entre un sport « en soi », une essence du sport, et les usages ou détournements sociopolitiques qui le/la dénatureraient. Je vous réponds : oui, la Coupe du monde de football est du sport, à la dimension contemporaine, économique et politique d'un sport universel et de haut niveau, et si l'on admet que le sport « neutre », « pur » ou « absolu » n'existe pas. Le sport est traversé par ses contextes qu'il illustre en retour de manière spectaculaire. Il est donc bien, en certaines occasions, un formidable « opium du peuple ».

La Vie des Idées – Sans aller jusqu'à isoler une « essence » pure du sport, ce qui peut paraître en effet un peu absurde, ne peut-on pas s'interroger sur ce qui « fait » sport et sur ce qui en éloigne ?

Isabelle Queval – On peut bien évidemment s'efforcer de cerner, non pas probablement une « essence », ce qui nécessiterait d'analyser des paramètres complexes – philosophiques, historiques, sociologiques, psychologiques, techniques – composant les pratiques corporelles dans leur ensemble et au fil du temps, pour en extraire une unicité problématique, mais au moins une définition, voire un idéal du sport.

Cette définition rappellerait, par exemple, que le sport est un jeu à fort potentiel compétitif dont la variété des types d'affrontement, de matériels et d'environnements conduit aux différences de nature précitées : entre sport de haut niveau et sport de masse, sport de compétition et éducation physique, dépassement de soi objectivé par des limites supposées – les records – et dépassement de soi intrinsèque à l'effort – possiblement solitaire –. Il faudrait également rappeler

d'autres traits. Ainsi, le sport moderne est né au sein de la bourgeoisie européenne et de ses valeurs économiques et pédagogiques. Il est, contrairement aux jeux anciens, fortement institutionnalisé. Il est une activité contractuelle, codifiée, se déroulant dans des espaces/temps délimités, ce qui, d'une part, le démarque des pratiques anciennes, d'autre part limite la portée de sa comparaison avec la vie. Il est également une activité quantitativement normée, héritière en cela d'un processus de rationalisation de la société occidentale et de sa conséquence première : le chiffrage de la performance humaine. Il n'a pas de sens politique *a priori*. Sa structure fonctionnelle se prête à des usages et interprétations politiques divers. Le rôle central de la règle et les valeurs égalitaristes qu'on lui accorde le rapproche, néanmoins, de l'idéal démocratique qu'il figure. Schème propre à recycler et transmettre les significations politiques, il diffuse des émotions qui subjuguent les foules. Dépendant des finalités qu'on lui octroie, le sport peut servir la santé, comme la pédagogie, de même qu'il a longtemps accompagné la préparation militaire. Il a conquis, par son succès et sa valeur de spectacle, l'espace médiatique et sémantique. Ce phénomène, couplé aux conditions médicales prescriptives de notre époque, à l'esthétisme individualiste, à la perception du corps comme destin et capital, conduit à une « sportivisation » des mœurs et des corps. Enfin, comme spectacle, le sport de haut niveau est devenu un métier. Ce spectacle est entré dans l'économie de marché avec une dimension universelle et une expansion financière qui ne se démentent pas, et influent sur les règles du jeu. Les dérives liées à ce système sont l'exploitation des athlètes et, en particulier, celle des enfants champions. (Cf. I. Queval, *Le sport - Petit abécédaire philosophique*, Paris, Larousse, 2009, pp 211-213).

À partir de là, on voit bien comment peut se dessiner un idéal : jeu, formation, éducation, le sport est propre à véhiculer des valeurs parmi lesquelles les valeurs traditionnelles de respect, de *fair play*, d'égalité des chances, de transparence des règles, de violence non destructrice, etc. On peut persister légitimement à défendre l'idée d'une contre-société vertueuse, incarnée par le sport à des fins qui sont – conventionnellement, socialement, politiquement – partagées.

La Vie des Idées – Mais l'économie du sport ne nuit-elle pas paradoxalement au spectacle ?
Ainsi, le sport n'existe pas sans l'incertitude des résultats, sans un certain suspense, et en même temps tout est fait dans le football professionnel pour réduire la contingence du jeu

(par exemple, afin d'éviter que l'arbitre n'ait à prendre de mauvaises décisions qui peuvent être économiquement lourdes de conséquences).

Isabelle Queval – Le paradoxe que vous évoquez n'est pas propre au football, mais à tous les sports de compétition. La compétition est institutionnellement organisée pour provoquer le suspense. C'est ce dernier qui, entre autres, séduit le spectateur et engage les conséquences en termes de succès médiatique et économique que nous connaissons. Pour aménager ce suspense, l'une des conditions est en effet la mise en scène de l'égalité : création de poules, de divisions, de têtes de série, de catégories de poids, etc. pour que ne s'affrontent que des « égaux » potentiels (Cf. P. Yonnet, *Systèmes de sports*, Paris, Gallimard, 1998). Ainsi l'écart entre des finalistes d'un 100 m olympique est-il infime si l'on entend la mesure selon le sens commun. Mais, dans le même temps, l'effort obsessionnel et quotidien du champion est, lui, de réduire autant que faire se peut cette « glorieuse incertitude » du sport grâce à la mécanisation des gestes, la préparation minutieuse du matériel, le conditionnement psychologique, etc. Ce que vous évoquez comme une « contingence » qui serait en lien avec l'arbitrage est un troisième paramètre. Je ne pense pas que ni joueurs, ni spectateurs attendent en réalité une fluctuation de ce côté là, c'est-à-dire une incertitude au sens d'un suspense. La tendance actuelle, à laquelle échappe encore, me semble-t-il, le football, est à une transparence de l'arbitrage grâce aux moyens techniques modernes (comme la vidéo), de manière à faire rentrer également l'arbitrage dans le spectacle. Car la clarification des règles, cet aspect didactique qui est mis en scène par exemple dans le rugby est précisément – aussi – une mise en scène destinée aux téléspectateurs, de même que tout le décorum de l'arbitrage électronique nouveau dans le tennis – le fameux *hawk eye* – et d'autres évolutions dans l'utilisation des ralents, des photo-finish, etc. Donc je crois que tout est fait, comme vous le dites, pour simplifier le rôle des arbitres, mais non pas tant *contre* le suspense ou l'incertitude propre au spectacle, que précisément aussi orchestré *pour* le spectacle. En revanche, que l'attente du champion et celle du spectateur aillent dans des directions opposées, ça c'est une certitude, le premier souhaitant la prévisibilité, le second l'imprévisibilité.

***La Vie des Idées* – Comme vous le soulignez, le sport met en scène notre idéal démocratique d'égalité, dans le cas présent face à la règle, ce que vous démontrez également dans votre ouvrage consacré au sport (*S'accomplir ou se dépasser*, Paris, Gallimard, 2004). Pourtant,**

ne peut-on penser que la logique économique pousse à construire, dans les compétitions de football, une aristocratie de clubs quasiment indétrônables ?

Isabelle Queval – Toute compétition sportive met en scène la tension entre une démocratie de principe, celle de la ligne de départ, dirons-nous et une aristocratie du résultat, soit la victoire du champion. Tous égaux derrière la ligne de départ, mais un seul vainqueur. Alain Ehrenberg a très bien montré, dans l'un de ses premiers livres, *Le culte de la performance*¹, comment le succès du sport réside dans cette conciliation réussie, d'autant plus remarquable que la société « civile » la manque par ailleurs et que s'enrayent des fonctionnements démocratiques capitaux : égalité des chances, ascenseur social, transparence de l'État de droit, etc. Il appelle cela « le mariage harmonieux de la concurrence et de la justice ». Si l'on admet que le sport réussit à spectaculariser cette tension, mieux que n'importe quel autre domaine, alors, oui, nous avons l'exemple du fonctionnement d'une méritocratie qui peut faire rêver, séduire, être instrumentalisée, en n'oubliant jamais que comme dans toute vision méritocratique, l'égalité de principe masque l'inégalité de fait. La domination des grands clubs de football et leurs « privilèges » n'est pas une exception dans le sport. Dans les grands sports professionnels américains, par exemple, il n'y a même pas d'accès réservé dans les « conférences » aux petits clubs, comme il peut y en avoir dans la Coupe de France de football. Ces « conférences » sont réservées aux seuls clubs désignés, c'est-à-dire souvent les plus riches. Vous avez raison, à ce titre, de souligner que l'économie du spectacle sportif « construit » son type de suspense et distend parfois, au risque de la rupture l'idée – l'idéal ? – que l'on peut se faire de l'égalité des chances dans le sport.

***La Vie des Idées* – Le sport comme mise en scène spectaculaire de l'égalité démocratique : l'idée est intéressante, mais n'est-elle pas paradoxale ? Car le sport, c'est aussi la mise en scène de la compétition, du combat et de la victoire. Gagner, c'est bien faire reconnaître sa propre puissance, et la faire admettre aux vaincus. On est peut-être plus proche de Hobbes et de la course aux honneurs que de Tocqueville et de la passion pour l'égalité.**

Isabelle Queval – Je crois qu'on est, en réalité, exactement dans les deux. Le sport exalte une méritocratie qui fait la part belle au champion. Mais cette méritocratie suggère en elle-même sa transparence, sa traçabilité. Elle ne peut être perçue, dans le sport, sans cette condition de

¹ Paris, Calmann-Lévy, 1991, p. 28.

possibilité. La méritocratie ne fonctionne comme attrait médiatique qu'adossée à des règles, lesquelles règles supposent toujours une égalité des chances. L'égalité des chances, cette « passion de l'égalité » se mesure à la volonté de faire s'affronter des « égaux » par le biais de poules, de divisions, etc. Ça, c'est la version spectaculaire de la mise en scène sportive. La version morale, ou pédagogique, c'est que la règle garantit que chacun ne concoure qu'avec ses propres forces et qu'il ait les mêmes chances que tout autre. La notion de transparence, ou de traçabilité de la performance sportive est à mon sens fondamentale. C'est elle qui articule, notamment aux yeux de la société, l'aristocratie du champion et la démocratie du principe. Les champions sportifs ont cette aura sociale – ou avaient si le dopage se propage ouvertement – précisément parce que leur performance, à la différence de bien d'autres domaines, est traçable. Donc, pour reprendre votre comparaison entre Hobbes et Tocqueville, la course aux honneurs – avec ce qu'elle comprend aussi de force, de violence, avec son caractère impitoyable – ne prend sa légitimité – si enviable aux yeux de beaucoup – que parce qu'elle s'enracine dans une passion pour l'égalité qui lève, en principe, le soupçon porté ailleurs de favoritisme, de corruption, etc. Pas de « fils à papa », au sens où on l'entend habituellement, dans le sport. Tout champion doit prouver qu'il l'est. Ceci démarque le sport, encore une fois, d'autres activités sociales et donne d'ailleurs au champion l'atout d'une double séduction : celle du plus parfait conformisme – il s'est plié aux règles, sa performance est traçable, évaluable, etc. – ; celle de la subversion – le champion séduit parce qu'il subvertit la méritocratie des diplômés.

La Vie des Idées – Le sport, est-ce ainsi l'idée que l'on se fait d'une juste inégalité ? Faut-il penser qu'il représente dans cette perspective la réalisation, sous un mode fantasmatique et spectaculaire (donc un peu mensonger) des aspirations de notre société contemporaine ?

Isabelle Queval – Sans doute. Le sport de haute compétition réunit plusieurs critères : il fabrique des idoles ; il sert à merveille la société de l'image ; il a des fonctionnements schématiques – la toute-puissance de la règle, des règles sportives – qui facilitent les projections, instrumentalisation, identifications, de nature politique ou autre ; il est donc une épure ; il exemplifie une méritocratie de livre d'école que l'héritage pédagogique – au cœur de l'idéologie sportive –, les règles en perpétuel renouvellement ou encore les intérêts médiatiques s'efforcent de rendre palpable et évaluable (voir le contrôle longitudinal en matière de lutte anti-dopage) ; il met en scène la force sous la forme d'une catharsis. Alors, oui, sans doute, notre société se

retrouve-t-elle dans cette occasion de célébrer des vainqueurs légitimes, afin de compenser sa déception en matière de démocratie. Toutefois, n'omettons pas de souligner que, dans sa volonté légaliste, par sa célébration de la force (au sens large) et son ancrage dans un système de compétitions par catégories, le sport est aussi, à l'autre bout du spectre dirions-nous, producteur de classifications rigides, voire discriminantes : dominants et dominés, hommes et femmes – problème du cas Caster Semenya –, valides et handicapés, etc. Mais, probablement, notre société trouve-t-elle aussi son compte dans cette représentation simplificatrice. Nous disions plus haut : le sport, machine à faire penser. Nous pourrions tout aussi bien dire : le sport, machine à simplifier.

La Vie des Idées – Machine à classer, mais aussi machine à confondre, à remettre en question les distinctions tranchées. C'est notamment le cas de la frontière entre nature et technique avec laquelle le sport de haut niveau ne cesse de jouer : sans cette distinction, il n'y a pas de performance digne de ce nom, et pourtant la technique ne cesse d'être mêlée à sa réalisation.

Isabelle Queval – Le sport de haut niveau, mais en réalité tout le sport, met en scène un rapport nature/culture et un rapport nature/artifice. Les stades, gymnases, piscines, mais aussi les ballons, chaussures, skis, raquettes, perches, etc. sont des éléments artificiels qui complexifient, voire invalident, la notion souvent brandie, notamment en matière de lutte contre le dopage, de sport naturel. Non seulement, tout est croisement de nature et d'artifice dans le sport, et en ce sens vous avez raison de remarquer que la question des frontières et de la classification se pose ici d'une manière différente de ce qu'elle peut être dans le registre des « catégories » compétitives, mais tout est également conçu pour produire des « avantages ». Je mentionne cela parce que, dans le cas de l'athlète sud-africain Pistorius concourant avec des prothèses de jambes et demandant à participer aux compétitions des valides, il lui avait été dans un premier temps répondu que ses prothèses constituaient un « avantage », ce qui a motivé le refus de l'IAAF. Matériaux, matériels, science des entraînements et science médicale, diététique, psychologie *et* dopage sont conçus pour permettre d'améliorer la performance des athlètes, cette performance étant culturelle, par la somme des savoirs et apprentissages requis, et bien sûr artificielle, par les matériels, techniques et technologies sollicités.

***La Vie des Idées* – On ne parvient pas toujours à bien comprendre selon quels critères certains artifices sont acceptés et d'autres sont rejetés. Voyez par exemple la question des combinaisons en natation, d'abord admises, ensuite interdites.**

Isabelle Queval – Ce qui démontre plusieurs choses, et j'en reviens au dopage : d'une part la notion de tricherie évoquée par la lutte anti-dopage est une notion relative, c'est-à-dire conventionnelle, et non pas absolue, ou historiquement intangible, comme on tendrait souvent à nous le faire croire. Dans l'histoire, l'acceptation ou le refus des dérailleurs, des chaussures avec ressorts pour le saut en hauteur, des perches en fibre de verre, des raquettes de tennis avec « double cordage », ou, aujourd'hui, des fameuses combinaisons de natation accroissant la flottabilité des nageurs, ont fait l'objet de décisions faisant basculer l'innovation dans le camp du progrès ou dans celui de la tricherie. Il en est un peu de même pour ce qui est des listes de produits interdits en matière de lutte anti-dopage : celles-ci évoluent dans le temps, les modes d'administration font varier la classification des produits, ces listes sont contournées par les autorisations à usage thérapeutique (les « AUT »), et le dopage est détecté et sanctionné de manière variable selon les sports, les fédérations, les pays, etc. Ce qui ressort de cela, c'est que le processus d'amélioration de la performance humaine est un processus en quelque sorte sans limites, qui inclut de nombreuses innovations à classer dans la catégorie des « artifices », dont certaines d'entre elles sont refusées ou acceptées pour des raisons variées – « dénaturation » du sport, nocivité pour la santé, ou au contraire accroissement du spectacle, impératifs médiatiques, etc. Certes, le dopage tue, mais on s'aperçoit que même cet argument est plus complexe qu'il n'y paraît et qu'il est lui-même contourné. Certes le dopage est une tricherie, mais pour autant là encore qu'on veuille bien questionner le statut de la « règle » dans ce domaine social si particulier qu'est le sport – par essence ou historiquement ou pédagogiquement ancré sur la règle – et qu'on accepte que cette notion de tricherie puisse varier, c'est-à-dire que ses contours soient au sens strict arbitraires.

Plus profondément, la question des combinaisons de natation replace le sport de haut niveau, si besoin était, au cœur d'une problématique contemporaine plus large : celle de la fusion du corps humain avec l'artifice, c'est-à-dire celle de l'impossibilité, aujourd'hui accrue, de définir cette fois un corps naturel. Tout est affaire de législation pour décider du matériau de ces combinaisons, de leur prolongement entre les doigts pour un éventuel effet palmé, etc. Et la

décision – tardive – a été prise, laissant le temps aux questionnements de fourmiller. S’il a été évoqué un « dopage technologique » concernant ces combinaisons, c’est bien que le dopage pose aussi, en la matière, la question de l’augmentation de l’humain (*Enhancement*). Un corps médicalisé, technicisé, greffé, transformé, appareillé de prothèses ou de puces électroniques pose la question des contours de l’identité humaine et de ce qu’on a pu appeler un « corps naturel ». En ce sens, le sport de haut niveau, dont le dopage du futur sera peut-être celui des prothèses et des nanotechnologies, éclaire une fois encore, comme au théâtre, et à partir de ce que pourraient être les premiers *Robocops* du sport, des thèmes – philosophiques, éthiques, et juridiques – qui intéressent la société dans son ensemble.

Publié dans laviedesidees.fr, le 23 juin 2010

© laviedesidees.fr